L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 17 AVRIL 1881

Banque Franco-louisianaise.

On lira, nous en sommes sûrs, avec le plus vif intérêt, les remarques faites par M. A. Coutin, rapporteur, à la dernière séance de la Chambre syndicale consultative du commerce français sur la création d'une banque franco-louisianaise à la Nile-Orléans. Voici comment s'est exprimé M. Coutin:

REMARQUES SUR LA CRÉATION D'UNE BANQUE FRANCO-LOUISIANAISE.

Messieurs les membres de la Chambre,

Nous avons, dans le rapport annuel des travaux de la chambre du commerce français, présenté un aperçu rapide, d'un projet de banque franco-louisianaise; tel pourrait être le titre d'une institution de crédit ayant son siége à Paris et à la Nouvelle-Orléans. Quelques remarques nous paraissent nécessaires pour corroborer l'utilité de cette création, à notre avis féconde en bienfaits pour l'État de la Louisiane, et offrant en même temps un placement sûr et avantageux aux capitaux français.

Dans l'ordre des intérêts matériels, les combinaisons qui sont de nature à tourner à l'avantage général sont logiquement utiles au profit particulier de quelques uns. Il faut donc dès l'abord en prendre son parti et admettre sans arrière-pensée que cette corrélation des deux intérêts est une des bases les plus efficaces pour s'assurer le concours du capital.

Quelques puissants que soient les deux principaux éléments qui concourent à la production des richesses: le travail et les produits de la terre, ces éléments demeurent souvent fâcheusement circonscrits, faute du capital nécessaire pour en obtenir le complet rendement.

Nulle part au monde, cette vérité n'est plus éclatante que dans ces fertiles contrées de la Louisiane, où tout n'est encore qu'à l'état de début: culture, industrie, voies ferrées, lignes de steamers, etc, etc.

Ce sont donc des institutions de crédit avec de notables modifications sur les principes qui régissent généralement ces institutions qui sont aujourd'hui impérieusement réclamées par ces besoins nouveaux destinés à appeler et à centraliser la masse de capitaux inactifs en Europe, faute d'un aliment sûr et rémunératif.

Ces capitaux centralisés en institutions aptes à répondre aux grandes affaires fourniraient un moyen certain d'assurer l'augmentation des intérêts généraux et d'associer la spéculation à leurs chances.

Le développement continu de la production et du travail dépend de la continuité du crédit. La continuité du crédit repose sur la possibilité et la facilité assurée de l'escompte.

La prospérité si rapide de quelques villes du Nord et de l'Ouest des Etats-Unis en est une concluante illustration. La Nile-Orléans à cet égard est restée sensiblement en arrière, malgré les avantages inouïs qu'elle présente, grâce à son sol si fertile et à sa position topographique.

Nous n'ignorons pas les objections qu'on pourra nous adresser à ce sujet; par exemple, qu'un système de crédit à longue envergure, tend à encourager un désordre dans la production et une erreur commerciale; qu'en soutenant un détenteur d'une marchandise quelconque on s'expose à favoriser une élévation artificielle des prix, et que par le fait, on s'associe à une spéculation à la hausse.

Cela peut être possible dans quelques cas et dans une certaine mesure, mais il est si facile d'en atténuer l'effet, il ne s'agit que de circonscrire le prêt sur marchandises ou de produits de façon à ce qu'il ne puisse être considéré que comme une ressource momentanée, une mesure transitoire.

Ce danger, s'il y a danger, peut donc être facilement conjuré, et nous croyons qu'une plus grande libéralité de crédit n'aurait d'autre effet que de permettre la réalisation de nos deux principaux produits, le sucre et le coton, à des prix plus en équilibre avec le coût de la production.

Le prêt sur produits ou sur marchandises même, sur de larges bases, n'est donc point une opération qui doive effaroucher les capitaux.

Quant à des garanties suffisantes, ce n'est qu'une question d'administration, de gestion, de surveillance, tant dans les entrepôts du gouvernement que dans les magasins institués à cet effet, sous le contrôle absolu de l'institution, avec certificats, récépissés, en un mot, tous les titres officiels, documents, etc.

C'est ici surtout que l'action d'une institution financière pourrait prendre un très grand développement, en facilitant la venue sur notre marché de produits dont nous sommes manifestement le marché normal, mais qui demandent en préalable, pour se mouvoir, un chiffre d'avances assez sérieux. Le tabac par exemple. Si on considère qu'un boucaut de tabac pèse en moyenne 1500 livres, qu'il représente, suivant qualité, une valeur de $75 à $150, et que pour constituer un marché digne d'attirer l'attention de l'acheteur européen, il faut un stock permanent de 20 à 25 mille boucauts, on comprend, aisément, la nécessité d'un capital assez considérable pour faire tout au moins les avances de la moitié, sinon des trois quarts de la valeur, soit au planteur soit au commissionnaire de l'Ouest, sous peine de voir cet important produit dirigé de préférence vers les marchés du Nord.

En disant plus haut que la Louisiane réclame et comporte des institutions financières avec des modifications sur les principes qui les régissent, nous entendons que, non-seulement la Banque Franco-Louisianaise suivrait les agissements de nos banques sur une plus grande échelle en ce qui regarde le crédit commercial touchant l'escompte des effets de commerce, les avances sur dépôts de marchandises, en un mot, sur tout ce qui a trait à ce qui constitue le crédit commercial, mais encore la commandite pour la création et le développement des affaires industrielles afin d'accroître les forces productives de ce pays qui réclame à cet effet si logiquement cette combinaison du crédit qu'on appelle: la commandite.

Tout le monde comprend qu'il y a des entreprises qui ne peuvent être créées qu'à l'aide de capitaux trop considérables pour que des particuliers aient les moyens et quelquefois aussi le courage de les entreprendre avec leurs propres ressources et étant seuls en jeu. Très souvent même, ces entreprises ont un intérêt si général qu'il serait peut-être imprudent ou tout au moins inopportun d'en laisser la gestion absolue à l'intérêt particulier d'un seul ou de quelques-uns.

Il vaut infiniment mieux que le plus grand nombre y concoure. De cette façon on s'assure infailliblement le succès, car le concours de capitaux considérables est toujours dans une entreprise saine une incontestable cause de réussite. Que d'entreprises réellement justifiées, et portant avec elles toutes les chances de succès n'avons-nous pas vu échouer ici même faute de capitaux nécessaires pour les mener à bonne fin. C'étaient cependant des individualités compétentes qui les avaient lancées et qui en avaient la gestion, mais ne disposant que de moyens d'actions insuffisants, et bien que l'entreprise eut virtuellement sa raison d'être, elles échouaient au port. Elle serait longue la liste que nous pourrions dresser des objets manufacturés que nous achetons au Nord et dont nous devrions avoir déjà depuis longtemps toutes les manufactures.

Ainsi que nous le disions précédemment, le champ est vaste pour toutes les entreprises industrielles dont nous sommes complètement dépourvus.

Celles surtout qui devraient être l'objectif principal d'une grande institution financière sont les Usines Centrales, qui quintupleraient la production du sucre en Louisiane, et les fabriques de coton qui nous manquent complètement, sauf une entreprise particulière qui prouve surabondamment notre dire en faisant ressortir cette étrange anomalie du plus grand marché de coton des Etats-Unis, dépourvu d'usines dont il est le plus puissant pourvoyeur. Mais ce n'est pas avec le crédit dont nos banques peuvent disposer que nous devons espérer obtenir ce "desideratum."

Nous ne possédons en effet qu'un crédit commercial et même restreint, crédit qui repose sur les marchandises flottantes, sur les capitaux, en circulation. Ce mouvement des capitaux en circulation passe de la production à une consommation prochaine, il est par conséquent très rapide et reste inapplicable en présence des entreprises de longue haleine.

Ce placement que nous ambitionnons ne peut donc être effectué que par les capitaux régis par la commandite.

Les opérations du crédit commanditaire portent en effet sur les entreprises souvent longues à établir, mais il faut patienter, car il a foi lorsque les données sont certaines.

Les capitaux régis par la commandite, en créant les usines, des entreprises nouvelles s'immobilisent et s'augmentent d'une façon permanente. C'est là leur succès.

Si la Nouvelle Orléans reste à l'état de stagnation, quand les autres villes du Nord et de l'Ouest prospèrent d'une façon si rapide, c'est que nous ne disposons que d'un crédit: le crédit commercial. Ce crédit n'a d'autre action que d'être l'intermédiaire entre la production et la consommation, ce sont là seulement ses attributions. Il permet, il est vrai, d'attendre sans interrompre les travaux, que les produits arrivent et se convertissent en numéraire: c'est beaucoup sans doute, mais ce n'est plus suffisant pour la Louisiane, en présence de la prospérité croissante des autres Etats de l'Union; aujourd'hui il lui faut plus encore, et elle y a droit.

Notre but est donc, non-seulement de chercher à augmenter le crédit commercial, mais de tenter en outre à créer à l'aide de la commandite, des entreprises nouvelles.

Les entreprises nouvelles, c'est ce qu'il faut de plus si que nous pouvons presque appeler encore un pays neuf, eu égard à la prospérité à laquelle il est appelé dans un avenir prochain, si nous réussissons à attirer l'attention sur les ressources incalculables, qu'il présente aux capitaux même les plus timorés.

Très respectueusement,

A. COUTIN,
Rapporteur.

Nouvelle-Orléans, le 23 mars 1881.

Inauguration.—On nous écrit de Baignes (Charente):

"C'était fête dimanche dans notre petite ville: inauguration du buste de la République dans la salle de l'école municipale, et plantation d'un arbre de la liberté sur la place principale.

"Le sympathique préfet de la Charente, M. Cleiftie, avait bien voulu venir présider cette double cérémonie.

"Un vétéran de la démocratie, M. l'abbé Michon, en présence d'une assistance nombreuse et attentive qui se pressait autour de l'arbre de la liberté, a fait l'histoire des arbres plantés en commémoration de certains événements depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il a rappelé les arbres plantés lors de la pacification du pays sous Henri IV, "le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire," après sa victoire sur les ligueurs, les réactionnaires fanatiques et implacables de ce temps-là. L'orateur a terminé par un hommage à la troisième république, fondée par la volonté populaire, affermie après mille épreuves retardées, et à laquelle tout bon patriote doit respect et dévouement.

"Le soir, un banquet réunissait plus de 200 invités. Le premier toast a été porté par le préfet au Président de la république. La patriotique improvisation de M. Cleiftie a été accueillie par d'unanimes applaudissements.

"M. l'abbé Michon a porté la santé de M. Constans, ministre de l'intérieur et des cultes, en termes éloquents. D'autres toasts ont été portés à M. Gambetta, président de la Chambre des Députés, au préfet de la Chambre, enfin aux organisateurs de cette belle fête qui a été terminée par un superbe feu d'artifice."

Fort Espagnol.—C'est le Fort espagnol qui ouvre le feu. Il inaugure la saison printanière par une série de représentation dont les célèbres gymnastes et acrobates, Henry et Eldon Victorelli, feront les frais. Ce sont deux leur genre deux artistes renommés qui nous arrivent directement du Palais de Cristal de Londres et qui ont eu une très grande vogue en Europe. Leur première représentation est fixée à dimanche, aujourd'hui, et ils continueront, leurs exhibitions tous les soirs jusqu'à nouvel ordre.

Reprenons donc tous le chemin du Fort espagnol. L'hiver a été rude, mais voici le printemps revenu et le soleil ne tardera pas à faire rage à la Nile-Orléans. Il nous faut déjà les brises du lac, et elle ne sont nulle part plus fraîches et plus vivifiantes qu'au Fort. Pour le départ des trains, voir l'annonce insérée aujourd'hui dans l'Abeille.

Meubles riches. — Comme fabricant de meubles fins, M. Henry H. Siebrecht, 49 rue Royale, n'a pas d'égaux dans le Sud, et probablement dans le Nord non plus. Tout ce qui sort de ses ateliers est à la fois riche et élégant. Quoiqu'il ne fournisse que des meubles d'un goût irréprochable et d'une exécution véritablement artistique, ses prix sont très modérés. Voir l'annonce.

Grand Concert vocal et instrumental de Curant, à la Salle Grunewald, le 27 avril, sous la direction de Théodore Curant.

Marchandises du printemps.—E. H. Adams & Bro., 594 et 596 rue Magazine, feront demain, lundi et mardi l'ouverture d'un magnifique stock de marchandises de printemps, tissus de luxe et ordinaires, articles de modes, etc., qu'ils ont choisi eux-mêmes dans les premières fabriques du Nord et d'Europe et qu'ils vendront à des prix d'une modicité extraordinaire. Ces marchandises sont toutes de qualité supérieure et se recommandent par l'excellence de leur fabrication. Nous appelons sur l'ouverture de MM. E. H. Adams & Bro. l'attention des familles et des dames en général, car voici le moment où les lourds vêtements d'hiver vont faire place à des toilettes plus légères.

"Au bon marché!"—Tel est le nom sous lequel est connu un des plus vastes magasins de Paris. L'établissement, admirablement administré, justifie son nom, car tout y est coté à un bon marché fabuleux. Et pourtant les marchandises qu'on y trouve sont toutes de bonne qualité. On envoie des catalogues sur demande. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce insérée plus loin.

Malakoff Bitters.—Ces Bitters sont de plus en plus appréciés et par conséquent de plus en plus recherchés. On les trouve toniques, stomachiques et d'un goût exquis. Cela fait qu'ils conviennent tout autant aux personnes qui se portent bien qu'aux personnes débiles qui ont besoin de liqueurs fortifiantes. Ces personnes s'aperçoivent bien vite de l'heureux effet qu'ils produisent sur elles. Avec les Malakoff Bitters l'appétit revient vite, et avec l'appétit revient aussi une puissance de digestion remarquable, et une bonne digestion fait la santé. Nous recommandons en conséquence les Malakoff Bitters à tout le monde. On les vend partout.

Pale Ale de Bass et Guinness Stout.—Il n'est, assurément, pas de meilleures bières importées que ces deux-ci. On les trouvera en vente au magasin de MM. Bassetti & Xiques, 67 et 69 rue Decatur.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. Il y a moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (sans compter ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, maple bushing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Cassimère, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera ainsi durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

12 mars—

For Breakfast!

CHOCOLAT MENIER.

Sold Everywhere.

PARIS AND LONDON.

New York Depot 286 Greenwich St.

VIN DE LA CALIFORNIE de S. Lachman & Co.

Qualités Supérieures.

CLARET, HOCK, MUSCAT, ZINFANDELL,

[illegible]

MAQUEREAUX à l'huile,
CEPES première choix à l'huile,
OLIVES en barils, première choix.
A vendre par

E. J. HART & CO.,

73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

Sinon—Ein.V

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Bureaux 6 h. 1/2. Rideau 7 h. 1/2.

DIMANCHE, 17 AVRIL,

Billets de faveur suspendus.

A l'occasion des fêtes de Pâques,

LA

Closerie des Genêts,

Drame en cinq actes et sept tableaux de M. F. Soulié.

Admission générale........................$1
Fauteuils des Troisièmes....................40 sous
Troisièmes....................................25 sous

LUNDI, 18 AVRIL,

Bureaux 6 h. 1/2. Rideau 7 h. 1/2.

LES

Filles de Marbre,

Pièce en cinq actes par Théodore Barrière.

Admission générale........................$1
Fauteuils des Troisièmes....................40 sous
Troisièmes....................................25 sous

15 avril—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Vendredi, samedi, dimanche et lundi, 15, 16, 17 et 18 avril.

—Quatre dernières—

Soirées de Seeman

GRANDE MATINÉE SAMEDI A MIDI.

Lundi, 18, bénéfice de J. KITTRIDGE

—Et—

Dernière soirée de la saison.

Entrée....................................50 cents

15 avril—

GRANDE FÊTE de POMPIERS

DONNÉE PAR LE

ST. BERNARD FIRE Co No 1.

DIMANCHE, 24 AVRIL 1881.

—AU—

OAK GROVE PARK.

A deux lieues au-dessous des Abattoirs.

Comité d'Arrangement.

F. D. SEGHERS, Chairman.

John Dolhonde, T. Dwyer,
Hy. Fleischer, O. Hueson.

PROGRAMME.

1° Course à pied, 120 pieds, pour pompiers seulement. Prix, $5,00.
2° Course à pieds, 120 pieds, ouvert à tous. Prix, $5,00.
3° Course à pied pour jeunes filles, 75 pieds. Prix, Un éventail.
4° Cochon graissé. Prix, le cochon.
5° Standing jump. Prix, $2,50.

BILLETS..................................50 cts

Dames et enfants. Entrée gratuite.

Les portes seront ouvertes à midi.
Les danses commenceront à 2 1/2 P. M.

17 avril—17,23,24.

Cinquième Fête Annuelle.

EXHIBITION PYROTECHNIQUE ET BAL,

—DONNÉ PAR—

L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,

AUX FAIR GROUNDS,

Dimanche Pâques, 17 Avril 1881.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

Charles Burga, Chairman; Henry Durel, Jr., A. D. Dumaine, F. Dufrèche, A. Monteverde, H. C. Fiacke, H. Damelio, A. J. Malone, C. L. Giraud, J. F. Barthélemy, Vincent Moll.

AMUSEMENTS.

Course de Ponies, un mille, prix d'entrée $2 50, Prix $15.
Course de Mulets un mille, entrée gratuite, Prix $10.
Course avec Charrettes de marchands de lait, un mille, entrée $2 50, prix $15.
Course à Pied, pour membres seulement, 300 yards, prix $5.
Course aux Bycicles, ouverte à tous, un quart de mille, prix $5.

PROGRAMME DES PIÈCES PYROTECHNIQUES

Faites par Louis et Bernard Ferrouillet.

1. Pièce du Temple, avec Bouclier et Drapeau Américain. 2. Soleil de Gloire. 3. Polka, Douce Double. 4. Emblème de Justice. 5. Double Fontaine. 6. Caprices Tournant. 7. Croix d'Honneur. 8. Arbre de Gloire. 9. Grande Roue. 10. Triomphe de Cupidon. 11. Arbre de Paradis. 12. Croix de Pierreries. 13. Cascade Illuminée. 14. Pièce du Temple B. A. L. 15. Etoile de l'Espérance. 16. Arbre de la Liberté. 17. Tour de Babylone. 18. Chûte d'Eau Illuminée. 19. Grand Final—Pièce du Temple (dédiée). 20. Grand Bouquet — 100 Fusées. Fusées assorties dans le cours de l'exhibition.

DANSE DANS LES DEUX BATISSES.

Les dames ne seront admises que par invitation. On peut se procurer des invitations en s'adressant aux membres de l'Association. Les entrées pour les courses devront être faites à Henry Durel Jr., 125 rue du Canal, jusqu'au 15 avril. Les Fair Grounds seront illuminés à la lumière électrique.

Sav—3 10 12 13 14 15 16 17

FORT ESPAGNOL.

ATTRAIT SPÉCIAL.

LES VICTORELLIS.

HENRY ET HELDON,

—AVEC—

Leur célèbre chien savant Jack.

Ce soir et tous les soirs jusqu'à nouvel ordre.

La direction offre à louer sa BELLE SALLE DE CONCERT avec son orchestre au Fort Espagnol, pour Pique-Nique, Bals, Soirées, les lundis, mercredis et vendredis, après-midi.

Billets de famille (50 billets) seulement $8.50, à vendre aux bureaux, coin Canal et Basin.

☞ Prendre les chars coin Canal et Basin.

Les trains partiront toutes les demi-heures pendant la semaine après 2 heures. Le dernier train part du lac à 8 heures du soir.

Le Dimanche, les trains partent toutes les demi-heures à partir de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi, puis toutes les quinze minutes. Le dernier train partira du lac à 9 heures du soir.

17 avril—☞

DEBALLAGE GÉNÉRAL

—DE—

MARCHANDISES DE PRINTEMPS,

MARDI, 5 AVRIL, DE TOUT ARTICLE NOUVEAU ET DÉSIRABLE EN

PATRONS FRANÇAIS,

FORMES, CHAPEAUX

AINSI QUE TOUTES

Les Dernières Nouveautés

—EN—

CHÈVEUX

—ET—

Articles de Fantaisie

G. T. SCHILLING,

157 et 159 RUE DU CANAL.

Pas de Cartes.

Sinon—Ein

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

D'Ouvrent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en

GRENADINES NOIRES,

Brochées à mèche et à carreaux.

LINONS TOILE IMPRIMÉS

—ET UN—

Assortiment choisi de Nouveautés

—EN—

Bonneterie de fantaisie couleur.

10 avril—☞

Les planteurs-sucriers et les négociants

Sont invités à venir examiner la dernière amélioration en

Cultivateur de Canne.

(Patentée le 22 mars 1881.)

CETTE machine est solidement construite dans nos propres ateliers à Wheeling, O.-Via. Elle est légère à tirer, ne coupe pas les buttes de terre, peut être arrangée de façon à pénétrer dans la terre à la profondeur voulue. Elle a été bien mise à l'épreuve et déclarée parfaite. En vente à des prix en raison des temps et pleinement garantie.

BODLEY BROS.

Entrepôt de charrettes, rue de l'Union, 20.

13 avril—1m

GRUNEWALD

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambours, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des gares les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

Sajev.—☞

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

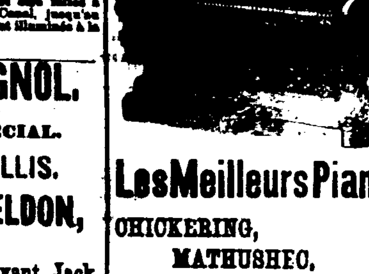

Les Meilleurs Pianos!

CHICKERING,
MATHUSHEC,
HALE,
HARDMAN

Pianos pour les climats humides!

Pour le son et la durée, ce sont les plus désirables.

GARANTIE DONNÉE.

Je serai heureux de faire voir mes Pianos au public qu'il désire acheter ou non.

Une jolie collection d'ORGUES pour Eglises, Ecoles et Salons.

Un stock complet de MORCEAUX DE MUSIQUE, DE LIVRES D'INSTRUCTION.

Un assortiment complet d'INSTRUMENTS de MUSIQUE—EN CUIVRE, A CORDES, en BOIS et en MÉTAL—des importations directes d'Europe.

Couvertures de Pianos.—Tabourets de Pianos.

Paiements mensuels très minimes reçus.

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.—Nile-Orléans

20fév—

L'Emporium de l'Art

—DE—

LILIENTHAL,

121 RUE DU CANAL,

à (Bâtisse Touro.)

Usage de l'Elevateur dans une salle d'opérations photographiques.

PHOTOGRAPHIES

—ET—

ŒUVRES D'ART

Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais

MON FONDS DE

Cadres, Moulures, Gravures,

Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville et sont vendus aux prix les plus raisonnables.

THEO. LILIENTHAL,

5 avril— Propriétaire.

GRANDE OUVERTURE

—DE—

Marchandises de Printemps.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur le magnifique stock de

Marchandises de printemps et d'été

dont nous faisons en ce moment l'ouverture.

Ces marchandises se composent des Dernières Nouveautés.

Nous appelons aussi leur attention sur notre grand assortiment de Chapeaux de dames et de Costumes pour dames et enfants.

D. H. HOLMES,

14 Dauphine—15 Bourbon—155 Canal

Savril—☞

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 10 MAI 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 10 Mai 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots d	1,000	5,000
20 Lots d	500	10,000
100 Lots d	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900

1,857 Lots se montant à........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du

MARDI, 10 Mai 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nile-Orléans.

Envoyez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nile-Orléans, Lne,

ou à la même personne au No 319 Broadway, New-York.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Emplacement de choix pour bâtir rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne, près et vis-à-vis des résidences de MM. E. H. McCaleb et Carrière.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 21 rue du Camp,—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan.

Cet emplacement de choix pour résidence, consistant en un grand terrain touchant à la résidence de l'Hon. E. H. McCaleb, rue de l'Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Remparts et Bourgogne. Le terrain a 31 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Cet emplacement pour maison de résidence est incontestablement un des plus agréables de la rue de l'Esplanade.

Conditions: Un tiers ou plus au gré de l'acheteur, comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt et 5 pour cent pour honoraires d'avocat. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant G. Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—16, 17, 23 et 30 avril.

Bâtisse de maison de résidence avec jardin, dans la rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Baldwin et Seixas.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 21, rue du Camp—SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan—

La belle propriété et résidence désignée par le No 264 rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Albert Baldwin et J. M. Seixas et près de celles de MM. A. B. Phillips et E. Carrière, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Roman et Derbigny. Le terrain a 66 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant vestibule, salons doubles, salle à manger, offices (le tout bien fini, avec plafond élevé, et parfaitement aéré), au rez-de-chaussée;—vestibule et grandes chambres à coucher, avec chambre à bain au second étage. La cuisine, bâtie en bois et à un étage, est détachée du principale corps de logis et renferme une buanderie ou chambre de blanchissage, chambres à domestiques, dépendances, avec grande cuve et gaz. Le reste du terrain est disposé en jardin planté d'arbustes, d'arbres fruitiers, et d'arbres donnant de l'ombrage. La propriété est dans un excellent état. La location et le voisinage ne laissent rien à désirer dans cette magnifique avenue de maisons de résidence. Vente positive.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec toutes les garanties habituelles et 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et obligation de la part de l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent en comptant sur le prix d'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Doriocourt, notaire.

20mars—26 27 mars 2 3 9 10 16 avril 23 avril.

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre Propriétés de Valeur dans le Premier et Troisième Districts.

Succession de Louise Daly, décédée.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 854.

A un Long Crédit—A l'Encan:

PAR NASH & HODGSON.—W. I. Hodgson encanteur—Bureaux, 13 rue Carondelet.—SAMEDI, le 14 mai, 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour civile de District, Division B, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 22 octobre 1880. Dossier No 854, pour le compte de la succession de Louise Daly, décédée, à l'encan, il sera vendu

Propriétés du Premier District.

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Calliope et Poyfarre, désigné comme le No 1, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 23 pieds 3 pouces dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue Calliope, de 76 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Calliope.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages No 275 rue Tchoupitoulas et connue comme le "Texas House" et contient 10 ou 12 chambres, cour pavée, gaz, citernes, etc.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, désigné comme le lot No 6 et mesurant 22 pieds 4 pouces de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages No 58 rue St Joseph et ayant 8 ou 10 chambres, citernes, etc.

3° Un lot de terre de valeur, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julia, Johnson et Prieur, désigné comme le No 18 et mesurant 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles.

Propriété du Troisième District.

4° Un lot de terre ou terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Chartres et Levée, Moreau et Royale ci-devant Casacalvo, mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 60 pieds, sur la ligne qui la divise de la propriété qui appartenait à présent ou anciennement à Marie J. Prevost, 30 pieds sur la ligne qui la divise de la propriété d'Adolphe Gasselin ou assignés, puis 15 pieds sur la ligne parallèle à la rue Mandeville et de là de la dernière ligne, mesurant 30 pieds sur la ligne perpendiculaire à la ligne du fond, acheté par le défunt de Mary Murphy, conformément à un acte, pardevant W. J. Castell, notaire, le 10 décembre 1874.

Les améliorations consistent en une maison cottage double, façade briquetée entre poteaux, ayant 2 chambres et cuisine de chaque côté, citerne, etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes dues et exigibles en 1881.

18av—10 17 24 mai 1 8 14

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce joli cottage de résidence No. 406 rue St-André, entre Baronne et Dryades.

Succession d'Albert W. Wheeler, décédé.—Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans. Dossier No. 2742.

A long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai, 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable W. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er avril 1881, Dossier No 2742, pour le compte de la succession de Albert W. Wheeler, décédé, à l'enchère publique il sera vendu:

Un terrain de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St André, Joséphine, Baronne et Dryades, désigné comme le terrain No 4 sur un plan dressé par G. T. Dreux, en date du 21 mai 1858, et déposé dans le bureau de Félix Grima, notaire, le 24 juillet 1858; le dit terrain, mesure 32 pieds 11 pouces et 3 lignes de face rue St André, sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces 5 lignes du côté de la rue Baronne; 123 pieds 8 pouces 3 lignes du côté de la rue Dryades, et 32 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière plan. Etant la même propriété acquise par le propriétaire actuel, de Alex F. Waldron, par acte pardevant M. James Fahey, notaire, le 29 juin 1876.

Les améliorations consistent en une jolie maison-cottage en bois couverte en ardoises connue comme le No 406 de la rue St-André, et contenant 5 chambres, cour de côté, jardin, citerne, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt et avec toutes les conditions usuelles de sécurité, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, y compris lien spécial du vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de police; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles pendant l'année 1881, en sus de son enchère.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, No 11 rue de l'Union, aux frais de l'acquéreur.

3 avril—3,10,17,24—1,7 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA MAISON DE RESIDENCE DOUBLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 142 et 144 rue Prytania, entre Polymnie et Urania.

LA MAISON DE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES, No 388 rue Baronne, entre Erato et Thalie.

Succession de Mme Eunice Rice.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Dossier No 2073.

A LONG CREDIT, A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date du 31 mars 1881, Dossier No 2073, dans l'affaire de succession de Dame Eunice Rice, décédée, à long crédit, à l'enchère publique, il sera vendu:

1° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Prytania, Coliseum, Polymnie et Urania, désigné comme le terrain No 25, sur un plan de Geo. T. Dunbar, en date du 6 mai 1844, et déposé au bureau du greffier de la ci-devant Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans, et mesure 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face rue Prytania, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de la succession de E. D. Hartwell, d'après un jugement de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dossier No 806, en date du 31e jour de mai 1848.

Les améliorations consistent en une maison de résidence double en briques à deux étages, couverte en ardoise, connue sous les Nos. 142 et 144 rue Prytania, contenant 10 chambres, de chaque côté gaz partout, citernes couvertes, etc., et rapporte un loyer de $80 par mois.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 95, borné par les rues Baronne, Dryades, Erato et Thalie, désigné comme le terrain No 8, sur un plan de F. Mollhausen, sous-voyer général, en date du 2 mars 1839 et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, et mesure 32 pieds de face rue Baronne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise de la succession de E. P. Rice, conformément à un acte passé par devant Geo. W. Christy, notaire, le 20me jour d'avril 1870.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages avec dépendances en bois à deux étages, ayant de 8 à 10 chambres, avec gaz, citerne, etc. connue comme le No 388 de la rue Baronne.

CONDITIONS—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, en sommes égales avec 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement avec les clauses usuelles, lien du vendeur, honoraires d'avocat et l'assurance devant être comprise. 10 0/0 des enchères devant être payés comptant sur les lieux pour rendre les ventes certaines.

Les actes de vente pardevant John J. Barnett, notaire, No 53 rue St Charles, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en l'année 1881. 1 avril—10,17,24—mai 1,7

PAR HOEY & O'CONNOR

GRANDE VENTE

—DE—

PROPRIÉTÉS DE VILLE.

Par ordre de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Libres de toutes hypothèques et de toutes obligations.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 28 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera positivement vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Le magasin en briques à trois étages, No 172 rue Tchoupitoulas [Julie, St-Joseph et Commerce], 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 88 pieds de profondeur.

2° Le magasin en briques à trois étages, No 174 rue Tchoupitoulas [Julie, St-Joseph et Commerce], 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 88 pieds de profondeur.

3° Le magasin en briques à deux étages, No 226 rue Nouvelle-Levée [North Market St-Joseph et Commerce], 21 pieds 11 pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur 103 de profondeur.

4° Le terrain vide sur la rue Front, entre Julie et Notre Dame, dans l'îlet 17 A, 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur 125 pieds de profondeur.

5° Le terrain vide sur la rue Delord, entre Pearl et Peters, borné par la rue Nouvelle-Levée, 40 pieds 6 pouces de face à la rue Delord sur 110 pieds 10 pouces de profondeur.

6° La cuisine en briques à deux étages, No 239 rue St-Joseph [Baronne, Philippa et Julia], 25 pieds de face à la rue St Joseph sur 120 pieds de profondeur.

7° La maison en bois à un étage, No 120 rue Delord [Magazine, Tchoupitoulas et Poeyfarre], 22 pieds 7 pouces de face à la rue Delord sur 100 pieds de profondeur.

8° La maison en bois à deux étages, No 126 rue Delord [Magazine, Tchoupitoulas et Poeyfarre], 22 pieds 7 pouces de face à la rue Delord sur 100 pieds de profondeur.

9° Le magasin en briques à deux étages, No 33 rue Commerce [Tchoupitoulas, Girod et Lafayette], 16 pieds 1 pouce de face à la rue Commerce sur 68 pieds de profondeur.

10° Le terrain vide sur la rue Lafayette, 54 pieds de face sur 113 de profondeur.

DEUXIÈME DISTRICT.

11° Le magasin en briques à trois étages, No 22 rue Lower Front Levee [Quartier, Hôpital et Gallatin], 26 pieds de face aux rues Levée et Gallatin sur 137 pieds de profondeur.

12° La résidence en briques à deux étages, No 74 rue St-Pierre [Bourbon, Royale et Toulouse], 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur 126 pieds de profondeur.

13° La maison à trois étages, No 42 rue Bourgogne [Bienville, Douane et Dauphine], 26 pieds sur la rue Bourgogne sur 96 pieds de profondeur.

14° La maison et magasin en briques à deux étages, No 163 rue Royale [Bourbon, St-Pierre et Orléans], 26 pieds de face à la rue Royale sur 127 pieds de profondeur.

15° La maison en briques à deux étages, No 30 rue Ursulines [Chartres, Levée et St-Philippe], 20 pieds de face à la rue Ursulines sur 71 pieds de profondeur.

16° La boulangerie en briques à deux étages, Nos 233 et 235 rue Chartres [Dumaine, St-Philippe et Royale], 59 pieds 3 pouces de face à la rue Chartres sur 177 pieds de profondeur.

17° La maison en bois à un étage, Nos 68 et 70 rue Dumaine [Royale, Bourbon et Ste Anne], 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine sur 127 pieds de profondeur.

18° La maison en briques à deux étages, No 30 rue Orléans [Royale, Bourbon et St Pierre], 37 pieds de face à la rue Orléans sur 68 pieds 9 pouces de profondeur.

19° La maison en briques à trois étages, No 67 rue St Louis [Bourbon, Royale et Toulouse], 20 pieds de face à la rue St-Louis sur 111 pieds de profondeur.

20° La maison en briques à trois étages coin sud-est des rues Orléans et Dauphine [comprise entre les rues St-Pierre et Bourbon], 31 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds de profondeur.

21° La maison en briques à trois étages, No 101 rue St-Louis [Bourbon, Dauphine et Toulouse], 33 pieds de face à la rue St-Louis sur 122 de profondeur.

22° La grande école à trois étages, Nos 37 et 39 rue Bourgogne [Douane, Bienville et Remparts], 49 pieds de face à la rue Bourgogne sur 150 pieds de profondeur.

QUATRIÈME DISTRICT.

23° Six terrains vides sur la rue Tchoupitoulas, entre Toledano et Pleasant, chacun 26 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 93 pieds 10 pouces de profondeur.

GREENVILLE.

24° Un îlet de terre et cottage, compris entre les rues Second, Washington, Broadway et Chestnut, 240 pieds de face aux rues Washington et Seconde sur 270 pieds sur les rues Broadway et Chestnut.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un quart comptant; la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque sur les propriétés et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1881 devront être assumées par l'acquéreur, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Grima notaire.

1dav—16,17 23av28

GRANDE VENTE

—DE—

PROPRIÉTÉS DE VILLE.

Par ordre de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Libre de toutes hypothèques et de toutes obligations.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 27 avril 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

DEUXIÈME DISTRICT.

1° La maison en bois à deux étages, No 304 Chemin du Bayou, [Roman, Derbigny et Hôpital,] 63 pieds 10 pouces et 4 lignes de face au Chemin du Bayou, courant à travers la rue Hôpital.

2° La maison en briques à deux étages, coin des rues Conti et Remparts, dans l'îlet Bienville et Bourgogne, 22 pieds de face à la rue des Remparts, sur 106 pieds 6 pouces sur la rue Conti.

3° La résidence en briques à deux étages, No 294 rue Bourgogne, [Hôpital, Quartier et Dauphine,] 23 pieds 3 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 53 pieds 3 pouces de profondeur.

4° La maison en briques à deux étages, No 134 rue Hôpital, [Dauphine, Bourgogne et Ursulines,] 49 pieds de face à la rue Hôpital, sur 124 pieds de profondeur.

5° La maison en briques à deux étages, No 363 rue de Chartres, [Hôpital, Quartier et Royale,] 30 pieds de face à la rue de Chartres, sur 120 pieds de profondeur.

6° La maison en bois à un étage, Nos 221 et 223 rue Ste-Anne, [Marais, Tremé et Dumaine,] 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 97 pieds de profondeur.

7° La résidence en briques à trois étages, No 143 rue Ste-Anne, [Bourgogne, Remparts et Dumaine,] 26 pieds de face à la rue Ste Anne, sur 100 pieds de profondeur.

8° Cinq terrains coin Canal et Claiborne, dans l'îlet Douane et Derbigny.

TROISIÈME DISTRICT.

9° La résidence en briques à trois étages, No 20 rue Marigny, [Victoire, Levée et Champs-Elysées,] 23 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny, sur 100 pieds de profondeur.

10° La maison en briques à deux étages, No 45 rue Vieille-Levée, [Marigny, Champs Elysées et Chartres,] 25 pieds de face à la rue Vieille-Levée, sur 99 pieds 2 pouces de profondeur.

11° La résidence en briques à trois étages, No 517 rue de Chartres, [St. Ferdinand, Port et Architectes,] 26 pieds 6 pouces de face à la rue de Chartres, sur 138 pieds 4 pouces de profondeur.

12° La résidence en briques à trois étages, No 521 rue de Chartres, [St. Ferdinand, Port et Architectes,] 26 pieds 3 pouces de face à la rue de Chartres, sur 138 pieds 1 pouce de profondeur.

13° Le magasin en briques à trois étages, No 9 rue St. Ferdinand, [Levée, Chartres et Cotton Press,] 22 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur 160 pieds de profondeur.

14° Le cottage en bois à un étage, coin nord-est des rues Marigny et Remparts, 120 pieds rue Marigny, sur 145 pieds à la rue des Remparts.

15° Les deux magasins en briques à deux étages, Nos 68 et 70 rue Vieille-Levée, [Marigny, Mandeville et Chartres,] 41 pieds de face à la rue Vieille-Levée, sur 90 pieds de profondeur.

16° Les deux maisons en briques à deux étages, Nos 447 et 451 rue de Chartres, coin nord-est Mandeville, 37 pieds de face à la rue Mandeville, sur 63 pieds à la rue Chartres.

17° La maison en bois à un étage, No 31 rue Espagne, [Lafayette, Chartres et Victoire] 30 pieds de face à la rue Espagne, sur 145 pieds de profondeur.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un quart comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit en billets portant 6 pour cents d'intérêt par an, garantis par hypothèque sur les propriétés et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1881 devront être assumées par l'acquéreur, et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant Félix Grima, notaire.

16 avril—16,17,23 au27

PAR GEO. PEARSON.

Vente positive d'une propriété de valeur à l'encan, propriété élégante, désirable et rémunératrice, formant l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine. Une résidence charmante dans le Sixième District, avec six lots de terre, cottage à Carrollton.

Succession de Mme Caroline Mentz. No 1095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO PEARSON, encanteur—Bureau: No 90, rue Camp, il sera vendu, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, à la Bourse St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—

1° Ce grand magasin en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, convenable pour une grocerie ou manufacture, ayant 13 chambres, un long corridor, ainsi qu'une nouvelle galerie près du chemin de fer et le Bassin, sur un lot de terre mesurant 24 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 100 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes parallèles.

2° Le cottage-résidence désirable, consistant en une maison bien construite avec six grands terrains Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant, le terrain No 14, 30 pieds de face rue Commercial, sur une profondeur de 150 pieds, et les lots Nos 15 à 19 inclusivement, chacun 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 107 pieds et 6 pouces; le tout compris dans le carré No 57, borné par les rues Clinton, Hilary, Pearl et Commercial; les dits terrains sont bien remplis avec des arbres fruitiers et d'autres, et était autrefois la résidence du Dr Marsden.

3° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situés dans le 7me District, de l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6 et 7 dans le carré No 21 D et bornés par les rues Seconde, Hampson, Washington et Bardette, les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face rue Seconde, sur 127 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et égales.

Conditions: Comptant—L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17mars—

PAR H. STERN & CO.

580 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, Il sera vendu LUNDI, 18 avril 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 36 rue de Chartres—

580 caisses bottes, souliers et brodequins,

Formant un bel assortiment

Aussi le contenu d'un magasin de détail de la ville

Conditions à la vente.

PAR B. ONORATO.

Propriété de valeur dans le Second District.

Succession de Vve Mary V. Lefort, née Pitre.

No 2736.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur, — Bureau No 45 rue Royale — SAMEDI, le 21 mai 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 14 avril 1881, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Chartres, Royale et Ste Anne; le dit lot est désigné par le No 2 et mesure 21 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Dumaine sur 128 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue de Chartres, 104 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 puis s'ouvrant à angle droit 26 pieds 6 pouces, le dit lot a une seconde profondeur de 24 pieds et mesure dans le fond 48 pieds 3 pouces et 7 lignes, au pied américain.

2° Un certain lot de terre situé dans le Second District dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Chartres, Royale et Ste. Anne, désigné par le lot No 3, lequel lot de terre mesure 22 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues St. Claude, St. Philippe, Tremé et Dumaine désigné par le No 2, et mesure au pied américain, 33 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Ste Claude, sur 128 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Quatre lot de terre dans l'îlet No 10, borné par les rues Broad, Sept one, Live Oak et Bellechasse désignés par les Nos 6, 7, 16 et 17 Les lots Nos 6 et 7 mesurent chacun 29 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 16 mesure 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Septième, sur une profondeur de 107 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne près du lot No 15, et 98 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne plus près du lot No 17. Le lot No 17 mesure 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Septième, sur une profondeur de 98 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne séparant le dit lot du lot No 16 et une profondeur de 89 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne plus près du lot No 18. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits quatre lots de terre.

5° Cinq actions du fonds capital de la compagnie d'assurance du Peuple.

Conditions—Pour les actions, comptant. Pour la propriété foncière comptant, et en outre l'acquéreur assumera en sus du montant de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1881 et paiera au comptant 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Etienne Laner, notaire, No 13 rue St. Pierre, aux frais des acquéreurs. 16 avril—16,23,30, mai 7,14,21

Propriétés de valeur dans les Deuxième, Troisième et Quatrième Districts.

Succession de André D. Doriocourt, No 2631.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Vente positive pour effectuer un partage entre héritiers.

PAR BEN ONORATO, encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, afin d'opérer un partage entre les héritiers de feu André D. Doriocourt, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Ursulines, Tremé, St Philippe et St Claude. Le dit terrain mesure, au pied américain, 40 pieds de face rue Tremé, sur 50 de profondeur, mesure française.

2° Un certain terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré d'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, St Pierre et Remparts, désigné par la lettre E, formant l'angle des rues Orléans et Bourgogne mesurant 41 pieds 11 pouces de face rue Orléans, sur 74 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur rue Bourgogne.

3° Un terrain désigné par le No 1 de l'îlet No 14 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, le dit terrain mesure au pied américain, 30 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 81 pieds 1 ligne de profondeur rue Rocheblave 81 pieds 3 lignes de profondeur de l'autre côté et 29 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

4° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Philip et Laurel, faisant partie du terrain désigné par le No 5 et mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur,—cette propriété porte le No 154 rue Jackson, et est louée à M. John F. Spearing jusqu'au 31 octobre 1881, à $360 par an, sans le bail, terme payée d'avance au dit défunt par le dit Spearing, et est vendue sujette au dit bail.

5° Un terrain désigné par le No 2 du carré d'îlet borné par les rues Royale, Orléans, Bourbon et St Pierre; le dit terrain mesure 26 pieds 3 lignes de face rue Royale, sur 41 pieds 2 pouces de profondeur sur la limite le divisant du terrain No 1, de là 16 pieds 8 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue St Pierre, puis une autre profondeur de 16 pieds 8 pouces 4 lignes, et 21 pieds 4 pouces 2 lignes sur la limite de derrière, et 57 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la limite le plus près de la rue St Pierre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Cette propriété porte le No 165 de la rue Royale, le rez-de-chaussée un magasin, est loué jusqu'au 30 septembre 1881, à $12 par mois et est vendu sujet à ce bail, et la partie supérieure de la bâtisse est louée à $20 par mois.

6° Un certain terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 5 du carré d'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Roman et Derbigny, mesurant 30 pieds 3 pouces 5 lignes de face rue Ste Anne sur 117 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur.

7° Un terrain dans le carré d'îlet borné par le Chemin du Bayou et les rues Quartier, St Claude et Tremé, mesurant plus ou moins, mesure américaine, 27 pieds de face rue Quartier, sur 27 pieds sur la ligne de derrière, et 76 pieds (plus ou moins) de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

8° Un morceau de terre dans le carré borné par les rues Broad, Dorgenois, Ursulines et Hôpital, mesurant 90 pieds de face rue Hôpital, même mesure rue des Ursulines sur 256 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

9° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le carré borné par les rues Orléans, Ste Anne, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 25 pieds de face rue Orléans sur une profondeur de 62 pieds, mesure américaine, plus ou moins, la barrière de derrière qui s'élève actuellement, étant la limite de derrière de la dite propriété qui dépend d'un grand terrain dont elle fait partie.

10° Un terrain dans le carré d'îlot No 8 borné par les rues Colombus, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, le dit terrain formant l'angle des rues Rocheblave et Colombus, et mesure, au pied américain, 58 pieds de face rue Rocheblave, sur 80 pieds de profondeur et de face rue Colombus, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 7; le dit terrain mesure 27 pieds 7 pouces de face Chemin du Bayou, sur 84 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur, sur la ligne vers la rue Tremé, et 82 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la ligne de division du terrain No 8, et 30 pieds 5 1/2 pouces de largeur à l'arrière.

12° Un morceau de terre avec les bâtisses, dans le carré d'îlet borné par les rues St Jean Baptiste, Washington avenue, Espagne et Girod, mesurant 114 pieds ou à peu près de face rue Girod, sur environ 180 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et un terrain dans le même carré d'îlet, désigné par le No 5, mesurant environ 28 pieds de face rue Girod, sur environ 120 pieds de profondeur.

13° Un morceau de terre à peu près à trois quarts de mille au bas des fortifications, mesurant sur le côté gauche du Chemin de Gentilly, trois arpents (moins 60 pieds appartenant à John Geiger ou héritiers) de face au dit Chemin de Gentilly sur dix huit arpents de profondeur ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, loué à bail jusqu'au 31 décembre 1881, et vendu sujet au dit bail.

14° Un morceau de terre dans l'îlet borné par les rues Bienville, Marat, Douane et Alexandre, étant les lots Nos 1 et 11 et fractions des lots Nos 2, 12 et 14, comprenant à peu près un quart de tout l'îlet, les taxes du dessèchement sur cette propriété ont été payées.

15° Une moitié de l'îlet borné par les rues St-James, St-Jean, St Pierre et Toulouse, étant la moitié du dit îlet faisant face à la rue St-Jean. Les taxes de drainage sur cette propriété ont été payées.

16° Quatre lots de terre près le lac Pontchartrain, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8, sur un plan de D'Hémécourt, en date du 29 juin 1859, dans l'îlet borné par les rues New-York, Mexico, Madison et Duplessis.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit d'un, deux et trois ans, en billets garantis par hypothèques et privilège et lien de vendeur, divisés en coupons à satisfaire les convenances des héritiers et portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et les bâtisses doivent être assurées et la police transférée; la dite propriété étant assurée, l'acquéreur devra rembourser aux héritiers la balance des primes dues pour temps non expiré, et en cas de procès l'acquéreur devra payer 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur le montant. Les acquéreurs devront assumer toutes les taxes dues et payables en 1881 en sus de son adjudication: en outre les taxes de drainage, s'il y en a de dues. Les acquéreurs devront payer 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais des acquéreurs. 14avril 14 17 24 30

Propriété de valeur au coin des rues St-Philippe et Rempart.

Vente positive pour effectuer un partage entre les héritiers d'André D. Doriocourt et autres propriétaires de la dite propriété.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux, No 45 rue Royale—SAMEDI 30 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrites; à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Rempart, St-Philippe, Bourgogne et Dumaine, mesurant 44 pieds 5 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 50 pieds 1 pouce et 6 lignes; et face à la rue Rempart et qui forme l'encoignure, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans en billets garantis par hypothèque et privilège et lien du vendeur, divisés en coupons à satisfaire le propriétaire, et portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; les bâtisses devront être tenues assurées et la police transférée; cette propriété étant assurée, l'acquéreur devra rembourser au propriétaire la balance des primes dues pour le terme non expiré, et en cas de procès l'acquéreur aura à payer 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant. L'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1881, et en outre les taxes de drainage s'il y en a de dues; l'acquéreur aura à payer au moment de la vente 10 0/0 sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

L'acquéreur aura le droit de payer le tout au comptant.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais de l'acquéreur. 14 avril—14,17,24,30

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

Résidence de famille en briques rue des Remparts en face de la Place d'Armes avec lot et jardin, faisant face à la rue Orléans.

Bon emplacement pour affaires coin des rues Remparts et Orléans, en face de la Place d'Armes.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Orléans, Ste Anne et Bourgogne, mesurant 38 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 76 pieds sur la ligne près de la rue Ste-Anne, puis 86 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne s'étendant de la rue Ste Anne à la rue Orléans, 27 pieds de face à la rue Orléans, puis à peu près 48 pieds sur la ligne parallèle à la rue des Remparts et s'étendant vers la rue Ste-Anne, puis sur la ligne parallèle à la rue Orléans et s'étendant vers la rue des Remparts de 49 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, confortable, commode et solidement construite, faisant face à la rue des Remparts et vis-à-vis de la Place d'Armes, ayant au 1er étage deux grands salons, salle et corridor, au second étage, 4 chambres à coucher, 2 cabinets, escalier, corridor et balcon du façade, bâtisse en briques à 3 étages attachée au corps principal de logis contenant au 1er étage, salle à manger et cuisine, au 2d étage, 2 chambres à coucher, galerie, lieux d'aisance, etc; au 3ème étage, 3 chambres à coucher et galerie, hydrant et gaz partout, une autre bâtisse dans le fond avec cave à provision, chambre à bain et jardin faisant face à la rue Orléans. Cette propriété, à une petite distance de la rue du Canal, du marché français et des théâtres avec accès facile aux chars pour se rendre au centre des affaires devrait fixer l'attention particulière de ceux qui cherchent des maisons.

2° Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Orléans, Remparts, Ste-Anne et Bourgogne, formant le coin des rues Orléans et Remparts, et mesurant 48 pieds de face à la rue des Remparts sur 49 pieds de profondeur et de façade à la rue Orléans.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, maintenant une manufacture de cigares, ayant à peu près 7 chambres, une bâtisse en bois à deux étages faisant face à la rue des Remparts, avec 4 chambres. Le tout en bon état. Les susdites propriétés sont vendues conformément aux plans de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 30 mars 1881.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur datés du jour de la vente, portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de non aliénation, assurance par l'acquéreur et transfert de la police au vendeur des billets jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets lesquels billets devant aussi porter hypothèque sur la propriété et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit de livrer la propriété désignée par la lettre A, au ou avant le 1er de juin, et sur la propriété B, les droits de loyer jusqu'au 30 avril.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 avril—17 à la vente

SANS RESERVE.

Propriété de grande valeur améliorée, dans le Deuxième District.

No 19 rue Conti, entre Chartres et Decatur, maintenant occupée par la Manufacture de Chapeaux Pioneer.

No 206 rue St. Philippe, entre Marais et Villeré.

No 200 rue Villeré, entre Dumaine et St. Philippe.

Nos 193 et 195 rue Claiborne, entre Dumaine et St. Philippe.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale —SAMEDI, le 23 avril, à midi il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, SANS LIMITE OU RÉSERVE—

1° Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Conti St. Louis, Decatur et Chartres, désigné par le No 3 et mesurant 20 pieds de face rue Conti sur une profondeur entre lignes parallèles, de 72 pieds 8 pouces. Les améliorations, le magasin en briques à trois étages couvert en ardoises connu comme le No 19 de la rue Conti, actuellement occupées par une fabrique de chapeaux.

2° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St Philippe, Dumaine, Marais et Villeré, mesurant 32 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes. Les améliorations consistent en une maison en briques à un étage, ayant quatre chambres, et une cuisine en bois à deux étages au fond du terrain, ayant deux chambres à chaque étage, lieux d'aisance, à les latérale double, etc., et portée le numéro municipal 206 rue St Philippe.

3° Un certain morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Villeré, Dumaine, Marais et St-Philippe, et mesurant 36 pieds 7 pouces 3 lignes de face rue Villeré, 36 pieds 2 pouces 6 lignes sur la limite de derrière et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison double en bois à deux étages, couverte en ardoise, à distance de la rue et ayant, de chaque côté, 4 chambres, escalier, péristyle, galeries latérales, citernes, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 200 rue Villeré.

4° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St Philippe, et mesurant 42 pieds 4 pouces de face rue Claiborne, 42 pieds, 8 pouces 6 lignes sur la limite de derrière, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Les améliorations comprennent cette maison de résidence confortable en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, connue sous les Nos 193 et 195 de la rue Claiborne, et ayant des salons à arche double, salle à manger, escalier avec péristyle et trois chambres à coucher au premier étage, et quatre chambres à coucher, avec cabinets, etc, à l'étage des mansardes, aussi une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises, détachée du corps de logis principal et ayant quatre chambres, galeries, lieux d'aisance trois citernes, lieux d'aisance, cour carrelée de briques, la partie de derrière du terrain étant cultivée comme jardin.

Le tout en mesure américaine, mesure conformément aux plans dressés par Edgar Pilié le 19 mars 1881, et exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque, lien et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour percevoir le montant des billets, assurance et transfert de polices et remise des primes non expirées, et la clause usuelle de non aliénation. L'acquéreur sera requis de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication, et de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant le notaire que désignera le vendeur au moment de la vente, aux frais des acquéreurs. 17av—

Résidence de maître No 201 rue Esplanade, entre Marais et Villeré.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, sans réserve—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Marais et Villeré, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 160 pieds et 8 pouces; les améliorations consistant en une maison haute avec vaste salon à arche, grande salle à manger avec portes à coulisses communiquant au salon, cheminées en marbre blanc, 4 grandes chambres à coucher, 2 cabinets au premier étage, cuisine attenante à la maison avec dépense, chambre à bain, 2 chambres au premier, gaz dans toute la maison, jardin, cuve, lieux d'aisance, &c. La maison est en parfait état, complètement neuve, ayant été construite en 1877 avec des matériaux de premier choix.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec intérêt de 8 0/0 du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, assurance et transfert de police, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets ou en partie, et toutes les clauses habituelles. L'acquéreur sera tenu d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.

P. S.—Nous engageons ceux qui cherchent une propriété réunissant toutes les améliorations récentes ainsi que les avantages d'une maison confortable et agréable à aller la visiter.

La vente est positive et sans limite.

17 avril—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Nancy Ann Carnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1212—Division D—Attendu que Christian Schopp, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Nancy Ann Carnes, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 avril—17, 21, 26.

Succession de Marie Antoinette Freyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 251—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Etienne Dubois, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 avril—17, 21, 26.

Succession de Frank Xavier Zeeringer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1794—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Plats, veuve de Frank X. Zeeringer et exécutrice testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 avril—17, 21, 26 avril.

Succession de William Wise.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2859 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par H. Stewart, liquidateur de l'ancienne maison de Stewart & Wise ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5avril—5,12,17